



## Achat porsche 996 maquillée

Par **Titi gord**, le **01/01/2014** à **14:11**

Bonjour, j'ai acheté une porsche 996 a un particulier il y a 6 mois, j ai fait refaire un latéral en peinture car elle était rayée.

Le 31 décembre je suis allé chez porsche pour refaire étiquette de numéro de châssis car lors de la réparation il a fallut la décoller, le concessionnaire n a jamais voulu me la délivrer. il me dis que mon véhicule a été coupée en 2, soit l arrière d une autre porsche et que le numéro de boîte de vitesse a été rayé.

Que puis je faire? Sachant que l ancien propriétaire ne l'a gardée que une année et qu il l'a acheté dans un garage.

Merci de vos réponses.

Cordialement

Par **moisse**, le **01/01/2014** à **19:02**

Bonjour,

Vous devez contacter l'ancien propriétaire et demander l'annulation de la vente pour un vice caché assimilable au dol.

Il est impossible de vendre un véhicule ayant subit une telle transformation sans aviser son acheteur et détenir la preuve de l'information.

Par **Titi gord**, le **03/01/2014** à **12:48**

Le problème c est que j ai fait de nombreux fraits sur ce véhicule.

Car je l'ai achetée moteur cassé.  
J'ai fait réparer le moteur, donc que faire?

Par **moisse**, le **03/01/2014** à **16:30**

Vous êtes en face d'une véritable escroquerie et vous vous demandez que faire ?  
Couper 2 voitures pour n'en faire qu'une puis trafiquer les plaques d'identification boîte, et moteur certainement cela conduit tout droit au commissariat le plus proche avec une plainte à l'encontre du vendeur.

Charge à celui-ci, s'il est de bonne foi, de faire remonter vers son propre vendeur.  
Donc soit la plainte, avec peu de chances de retomber sur vos pieds, soit la demande d'annulation de la vente moteur compris.